

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1501

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VANNES

Ventes et cessions

838 238 442 RCS Vannes.

CGREEN.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 30000.00 EUR.

Adresse : le Closeau, Ploërmel 56800 Ploërmel.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIÉTÉ CLOSEAU GLOBAL MANAGEMENT – C.G.M. PAR LA SOCIÉTÉ CGREEN Aux termes d'un acte sous seing privé signé par voie électronique le 15 décembre 2022, la société CGREEN, société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros, dont le siège social est situé à PLOERMEL (56800) – Le Closeau et qui est immatriculée au R.C.S. de VANNES sous le numéro 838 238 442 et la société CLOSEAU GLOBAL MANAGEMENT – C.G.M., société par actions simplifiée au capital de 708 785 euros, dont le siège social est situé à PLOERMEL (56800) – Le Closeau et qui est immatriculée au R.C.S. de VANNES sous le numéro 513 995 324, ont établi le projet de la fusion par voie d'absorption de la société CLOSEAU GLOBAL MANAGEMENT – C.G.M. par la société CGREEN. Aux termes dudit projet, la société absorbée apporterait à la société absorbante l'ensemble de ses éléments d'actif évalués à 4 086 890 euros, moyennant la prise en charge de son passif évalué à 747 463 euros, soit un actif net apporté de 3 339 428 euros. Du fait de la détention par la société absorbante de la totalité du capital de la société absorbée, il n'a pas été établi de rapport d'échange et la fusion se réaliserait sans augmentation de capital. La fusion se traduirait par l'annulation de la participation de la société CGREEN dans la société CLOSEAU GLOBAL MANAGEMENT – C.G.M. et par la constatation d'un boni de fusion de 1 161 252 euros. Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société absorbée depuis le 1er mai 2022 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société absorbante. Le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de VANNES le 16 décembre 2022 au nom de la société CGREEN, absorbante, et au nom de la société CLOSEAU GLOBAL MANAGEMENT – C.G.M., absorbée. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis La société CGREEN Présidente de la société C.G.M. représentée par Messieurs Philippe et Laurent DAVALO Messieurs Philippe et Laurent DAVALO Cogérants de la société "CGREEN".